

TARIFICATION du Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée

FIXATION DU MONTANT DU LOYER (€/ m² / AN)			
Bâtiment	Type de local	Rappel Tarifs 2022	Tarifs 2023 et suivants
<i>Bâtiments soumis à la TVA (tarif hors taxe)</i>			
Villa Ardevie	Bureaux	110€	110€
Marconi	Bureaux	110 €	110 €
Martel	Bureaux	130 €	130 €
Martel	Pôle services	90 €	90 €
Laennec	Bureaux	142 €	142 €
Lavoisier	Bureaux	139 €	139 €
Mégie	Bureaux	152 €	152 €
Village d'entreprises	Bureaux	134 €	134 €
Henri Poincaré	bureaux	160 €	160 €
Pepinière Clean Tech (multi-sites)	Bureaux	1 ère année : 85€	1 ère année : 85€
		2 ème année : 95€	2 ème année : 95€
		3 ème année : 110€	3 ème année : 110€
		4 ème année: 120€	4 ème année: 120€
		5 ème année : 140€	5 ème année : 140€
Pepinière Clean Tech (multi-sites)	Ateliers	1 ère année : 65€	1 ère année : 65€
		2 ème année : 70€	2 ème année : 70€
		3 ème année : 75€	3 ème année : 75€
		4 ème année: 80€	4 ème année: 80€
		5 ème année : 85€	5 ème année : 85€
Tout bâtiment	Sorties Pépinières (bureau)		142€ 1ère année
			Actualisation ILAT pour N+1 et N+2
			Pour nouveau bail (au-delà des 3 ans): minima le loyer du bâtiment concerné ou dernier loyer acquitté
Rifkin (hôtel d'entreprises)	Bureau	140 €	140 €
Tout Bâtiment	Stockage	53 €	53 €
Tout Bâtiment	Ateliers (sauf Pépinière) - Laboratoires - Centre de Prototypage	90 €	90 €
Tout Bâtiment	Gratuités de loyer: 1) Nouvelle structure (négociation commerciale) 2) Relocalisation sur le site Travaux pris en charge par le locataire	2 mois 2 mois 3) Selon montant travaux maximum 6 mois	2 mois 2 mois Selon montant travaux maximum 6 mois

PROVISIONS DE CHARGES LIEES A L'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE (€ / m² / AN)

Bâtiments		Montant 2022	Montant 2023
Lavoisier		27,50 €	35,00 €
Marconi		26,50 €	30,00 €
Martel		30,00 €	30,00 €
Laennec		26,50 €	30,00 €
Mégie		26,50 €	28,00 €
Village d'entreprises		25,00 €	28,00 €
Henri Poincaré		26,50 €	30,00 €
Rifkin		20,00 €	20,00 €
Pepinière Clean Tech		35,00 €	35,00 €
Ateliers tous bâtiments - Centre de Prototypage		26,00 €	28,00 €
PROVISIONS DE CHARGES LIEES A L'ENTRETIEN DU SITE (€ / m² / AN)			
Ensemble des bâtiments		6,00 €	6,00 €
PROVISIONS DE CHARGES LIEES A L'ENLEVEMENT DES DECHETS (€ / PERSONNE / AN)			
Ensemble des bâtiments		40,00 €	40,00 €
TARIFICATION du Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée			
FIXATION DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION DU FORUM (ESPACE DE CONFERENCE) (€/JOUR)			
	Salles	Tarifs 2022 et suivants	Tarifs 2023 et suivants
Résidents	Salle de conférence	100 €	100 €
	Salle de projection	60 €	60 €
	Salle de réunion	40 €	40 €
Partenaires (Pôles Compétitivité et Cluster, structures ESR, Collectivités territoriales, CCI, associations telles que Club Franco Allemand, Initiatives Pays d'Aix...)	Salle de conférence	gratuité	gratuité
	Salle de projection	gratuité	gratuité
	Salle de réunion		gratuité
Extérieurs	Salle de conférence	400 €	400 €
	Salle de projection	260 €	260 €
	Salle de réunion	180 €	180 €
LOCATION SALLE DE REUNION BÂTIMENT DE L'HORLOGE (€/JOUR)			

Résidents			50 €
Partenaires (Pôles Compétitivité et Cluster, structures ESR, Collectivités territoriales, CCI, associations telles que Club Franco Allemand, Initiatives Pays d'Aix...)			gratuité
Extérieurs			200 €
FIXATION DU MONTANT DES REDEVANCES D'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC			
		Tarifs 2022 et suivants	Tarifs 2023 et suivants
Mise à disposition de terrains nus (€ /m ² / an)		1 €	1 €
Mise à disposition de terrains accueillant un local d'activité (€ /m ² / an)		12 €	12 €
Antennes relais opérateurs téléphoniques sur le Château d'Eau:		15 000€/an	15 000€/an
→ Equipements aériens (antennes, modules radio, faisceaux hertziens...):		2000 €	2000 €
→ Implantation au sol (m ² /an en HT)		200 €	200 €
Location génie civil télécom (€/mètre linéaire occupé)		1,00 €	1,00 €
Droit de place pour le commerce ambulancier (€ / jour)		15 €	15 €
Mise à disposition d'espaces dédiés pour des associations pour des activités de développement personnel et de bien-être.		gratuité	gratuité
Mise à disposition d'espaces dédiés pour toutes structures non associatives pour des activités de développement personnel et de bien-être. (€/séance)		5 €	5 €
Mise à disposition d'espaces dédiés dans les parties communes des immeubles (pose de containers récupérateurs de piles usagées, toners		gratuité	gratuité
Mise à disposition d'espaces dédiés dans les parties communes des immeubles de distributeurs de produits alimentaires (redevance dûe par		2% du C.A.	2% du C.A.
Location de places de stationnement privatisées		500€HT/m ² /an	500€HT/m ² /an
Droit d'occupation pour les opérateurs privés de recharge de véhicules électriques			
Installation de bornes de recharges de véhicules électriques, bornes de locations, bornes d'abonnement			Reprise de la tarification instituée par délibération métropolitaine FBPA 031-9133/20/CM du 17/12/2022
tranchée sur la voirie			
Occupation de terrain pour mobilier urbain (due à la 1ère installation)			

17 / 12 / 20

<i>Occupation de terrain délimitée par une emprise (redevance périodique due hors 1ère année)</i>		
Dans le cadre de tournage de film (€/jour)		
Dans les seuls espaces naturels	1000 €	1000 €
En extérieur dans les espaces naturels et bâtis	1200 €	1200 €
En extérieur et à l'intérieur des bâtiments	1500 €	1500 €
Autres		
Badge d'accès locataire (en cas de perte ou pour locataires extérieurs)	34 €	34 €
Badge recharge bornes véhicules électriques locataires (€ /an)	50 €	200 €